

# Prenez soin de vos assurances

Vanbreda Risk & Benefits jouit d'une très bonne réputation dans le secteur « non marchand ». **Des organisations du secteur de l'enseignement** (les hautes écoles, les universités, les formations professionnelles) **et les établissements de soins** (les hôpitaux, les maisons de repos et de soins, les centres de service et les résidences-service) **comptent sur nous depuis déjà plus de 25 ans** pour leurs assurances, leur gestion du risque et les avantages sociaux de leurs employés.

## Fondez votre jugement sur un avis indépendant

Nous occupons une **position indépendante sur le marché de l'assurance**. En tant que courtier et consultant, nous connaissons tous les assureurs. Nous recherchons à vos côtés la meilleure solution pour votre assurance. Nous ne sommes pas peu fiers d'être **le seul courtier en Belgique comptant plus de 35 hôpitaux dans son portefeuille**.

## Faites confiance à notre département sinistres

Grâce à notre approche de niche, nous disposons de **notre propre département sinistres pour la responsabilité**, où tous les sinistres médicaux sont traités. Chaque année nous y traitons 500 nouveaux dossiers sinistres.

Ces dossiers de responsabilité sont introduits dans un **système unique de communication des données** qui fournit des **repères larges** et donne des réponses aux questions suivantes:

- Quelle spécialité génère le plus de sinistres? Cela correspond-il au reste du marché?
- Dans quel pourcentage de sinistres avez-vous été réellement reconnu responsable?
- D'où proviennent les plaintes?

Certes, toutes ces informations intéressent les clients, mais elles constituent également une source d'inspiration pour nos responsables produits pour concevoir de nouvelles solutions d'assurance (p. ex. cyber assurance) ou en vue d'améliorer les produits existants pour vous.

## Garantissez votre responsabilité professionnelle médicale

La responsabilité professionnelle médicale est l'une de nos spécialisations. Nous ne nous adressons pas à des médecins individuels, mais bien à des groupes de médecins.

Quelques-uns de nos services:

- des présentations sur la responsabilité professionnelle pour le conseil médical et/ou le personnel médical;
- une actualisation continue et proactive des conditions de fond (entre autres, les études cliniques, loi No Fault, usage unique, anesthésie simultanée, antériorité contre postériorité, etc.);
- notre assistance lors de la déclaration et de la gestion de sinistres graves;
- une contre-expertise en cas de demande refusée.



département dédié pour la gestion des sinistres en responsabilité



système unique de reporting



benchmark très large



améliorer les produits existants et concevoir de nouvelles solutions d'assurance

## Profitez de conditions de police propres

Vanbreda Risk & Benefits rédige ses **propres conditions et clauses de police**. Vous pouvez ainsi également tirer parti de notre longue expérience dans le secteur non marchand. En effet, nos gestionnaires de sinistres sont spécialisés non seulement dans la responsabilité médicale, mais aussi dans d'autres domaines du secteur non marchand (patrimoine et assurances de groupe, entre autres).

## Consultez vos polices en ligne

Grâce à notre **outil en ligne gratuit « eServices »**, vous pouvez consulter vos polices, notifier des sinistres en temps réel et rechercher des statistiques sur les sinistres.

Des rapports détaillés et des analyses des risques vous permettent de parfaire votre politique de prévention. À l'occasion de l'entretien annuel, votre account manager met le doigt sur les points sensibles existants et les nouveaux risques qui menacent le fonctionnement de votre organisation.

## Renouvelez votre police au travers de marchés publics

Sous l'impulsion de l'Europe, une nouvelle loi est entrée en vigueur le 1er juillet 2013 visant à simplifier et à moderniser la réglementation relative aux marchés publics. Non seulement le champ d'application de la loi a été élargi, mais un certain nombre de possibilités procédurales complémentaires ont également été développées au niveau de leur contenu. Suite à cette nouvelle loi, non seulement les autorités (locales), mais aussi de nombreuses institutions du secteur non marchand doivent observer la réglementation afférente aux marchés publics.

Vu que Vanbreda Risk & Benefits gère depuis des années les dossiers d'assurance de nombreuses villes et communes, nous vous proposons une méthode éprouvée pour le renouvellement de polices au travers de marchés publics:

1. le **choix** de la procédure d'attribution (des procédures d'attribution) des marchés publics conformément aux directives du pouvoir adjudicateur (PA);
2. l'**élaboration intégrale** de tous les lots du marché public conformément au cahier des charges;
3. la **préparation des avis de marché** en étroite collaboration avec le PA;
4. l'**élaboration des méthodes de calcul** de concert avec le PA;
5. l'**analyse des offres reçues** sur base des critères fixés conjointement avec le PA;
6. en fonction de la procédure choisie, **négociations éventuelles avec les assureurs**;
7. le **choix du candidat** ou des candidats par branche concernée;
8. la **proposition finale** de passation des différents marchés.



## Protégez vos points faibles

Toute institution du secteur non marchand doit s'armer, car seules quelques rares institutions sont en mesure de faire face aux conséquences financières des fautes médicales ou d'un cyber incident. Prenez rendez-vous avec nos spécialistes et éradiquez les points faibles de votre organisation.

## Comment Vanbreda Risk & Benefits peut-elle vous aider?

En tant que courtier d'assurance et consultant risque de premier plan, nous recherchons pour vous la réponse optimale à vos questions d'assurance.

## Nous sommes là pour vous.

### Vanbreda Risk & Benefits

Bld. du Souverain 360  
1160 Bruxelles

Tél. + 32 2 566 99 20  
bruxelles@vanbreda.be

Plantin en Moretuslei 297  
2140 Anvers

Tél. + 32 3 217 55 78  
socialprofit@vanbreda.be